



Syndicat
de l'Enseignement
de l'Ouest
de Montréal

SEOM.QC.CA



Syndicalement vôtre

Le Mot de la présidence

Mélanie HUBERT

DANS CE NUMÉRO :

Concours *héros* - La grande rédaction 2

Rappel : allocation 2017-2018 pour les groupes à plus d'une année d'études au primaire 3

Le décrochage scolaire chez les filles à Montréal 3

La version 2018 du portfolio de l'APRFAE est maintenant disponible! 4

CALENDRIER



Assemblée générale
du SEOM

Le mercredi 18 avril 2018

Conseil fédératif

9, 10 et 11 mai 2018

Un printemps qui appelle à la mobilisation

Le syndicalisme prend rarement congé! Malgré une année mouvementée et la fatigue qui se fait sentir, le SEOM sollicite la participation des membres pour trois importantes opérations qui se dérouleront dans les prochaines semaines.

Fête internationale des travailleuses et travailleurs du 1^{er} mai

Pour souligner l'événement, une grande manifestation nationale s'organise le samedi 28 avril. Profitons de l'année électorale pour rappeler à la classe politique des revendications qui nous sont chères et les inviter à **prendre le parti des travailleuses et travailleurs**.

Concrètement, cela signifie offrir de meilleurs salaires à des milliers d'hommes et de femmes qui peinent à subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille. **La hausse du salaire minimum à 15 \$ l'heure** constitue un levier concret pour réduire les inégalités et favoriser une plus grande justice sociale.

La population québécoise est en droit de recevoir des services publics de qualité et mérite un véritable accès aux programmes sociaux. De même, celles et ceux qui donnent ces services doivent être capables de le faire dans des conditions décentes. Prendre le parti des travailleuses et travailleurs, c'est donc **réinvestir massivement dans les services publics et les programmes sociaux et offrir des conditions de travail exemptes des surcharges** qui constituent trop souvent notre quotidien.

L'organisation du travail doit tenir compte des exigences et responsabilités liées au travail, à la famille et aux études. Connaître son horaire à l'avance, bénéficier de temps de pause et de jours de congé payé en cas de maladie ou de responsabilités familiales sont des exemples de moyens qui favoriseraient **une réelle conciliation travail-famille-études**.

En matière de fiscalité, il est inconcevable que les plus riches et les grandes entreprises puissent se soustraire aux lois de l'impôt en faisant de l'évitement fiscal. Si elles étaient récupérées, les sommes astronomiques que cela représente pourraient être réinvesties dans les services aux citoyennes et aux citoyens. Prendre le parti des travailleuses et travailleurs, c'est aussi resserrer les règles fiscales et **mettre fin aux paradis fiscaux**.

Finalement, le virage nécessaire vers une économie plus verte, fondée sur des énergies renouvelables et un modèle de développement durable entraînera une restructuration de l'économie et du marché du travail. **La transition devra se faire de manière juste, sans laisser pour compte les travailleuses et travailleurs ainsi que leurs communautés**. Les investissements et l'accompagnement nécessaires devront être mis en place.

Ces cinq revendications sont un minimum dans une société développée comme la nôtre. Soyons nombreuses et nombreux, le 28 avril prochain, à prendre le parti des travailleuses et travailleurs!

voir page 4 : MOBILISATION ➔



Concours héros – La grande rédaction

PROLONGATION jusqu'au 10 mai 2018!

Christian PAGE
conseiller à l'éducation des adultes

Vous êtes enseignante ou enseignant de français, de monde contemporain ou encore d'éthique et culture religieuse? Sachez que la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) prolonge son concours *héros* – La grande rédaction **jusqu'au 10 mai 2018!**

Voici comment y participer :

Au cours des derniers mois, vos élèves ont-ils déjà écrit un texte sur les **fausses nouvelles**, l'**intimidation**, l'**accueil des réfugiés** au Québec, le développement des **transports en commun**, le **salaires des médecins**, le phénomène **#moiaussi** ou encore sur tout autre sujet en lien avec les valeurs *héros* (**humanité - écocitoyenneté - respect - ouverture - solidarité**)? Si c'est le cas, ils pourraient peut-être se qualifier. Visitez le www.lafae.qc.ca/heros pour connaître les critères de sélection.

Si non, vous pouvez inviter vos élèves de 4^e et 5^e secondaire, ou de l'éducation des adultes, à rédiger un **texte d'opinion** ou une **lettre ouverte** d'un maximum de **600 mots** sur l'une des cinq **valeurs héros** et soumettez leur rédaction au jury mis sur pied par la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ).

DES PRIX IMPORTANTS!

Vos élèves pourraient gagner l'un des prix suivants :

- ◆ **Un stage de deux jours au quotidien *La Presse*** et la publication d'une lettre dans la section Opinion du quotidien;
- ◆ **La publication d'une lettre dans *Le Devoir*** dans la section Débats d'idées du quotidien et un abonnement d'un an au journal;
- ◆ Une **formation** intensive de trois jours **avec Amnistie internationale**.

Consultez tous les détails du concours : www.lafae.qc.ca/heros/.

Consultez la page Facebook *héros* : **Mouvement héros - FAE**.

N'oubliez pas de cliquer J'AIME pour être tenu au courant des dernières nouvelles!

Vous avez des questions? Faites-nous parvenir un message par courriel : info@heros-mouvement.ca.

Le SEOM félicite M. Amos Daniel Corado Podilla du Centre d'éducation des adultes de LaSalle et lauréat d'une bourse en francisation dans le cadre de la 10^e édition du concours, *La persévérance a aussi un visage chez les adultes en formation* ainsi que Luc Lefebvre son enseignant et qui a soumis la candidature.

Rappel : allocation 2017-2018 pour les groupes à plus d'une année d'études au primaire

Sébastien VINCENT
conseiller au primaire

La CSMB a confirmé le versement de l'allocation pour les groupes à plus d'une année d'études au primaire pour 2017-2018¹. Chacune des 52 classes jumelées de la CSMB dispose cette année d'une mesure supplémentaire de soutien de 499,17 \$.

Rappelons que cette somme peut servir entre autres pour l'achat de matériel, pour du temps de libération notamment

pour la préparation de matériel ou pour de la formation, au choix de l'enseignante ou de l'enseignant concerné. Les directions concernées ont reçu une note à cet effet. Si vous êtes titulaire d'un tel groupe, vous devriez en avoir reçu une copie conforme.

¹ Il s'agit de la mesure 15142 liée à l'Annexe XVI de l'Entente nationale.

Le décrochage scolaire chez les filles à Montréal

Catherine ARSENAULT
pour le Comité des femmes

Dans le cadre des événements du Réseau réussite Montréal (RRM), les membres du Comité des femmes du SEOM ont été invitées, le 15 mars dernier, à une conférence portant sur le décrochage scolaire chez les filles à Montréal. Dans un premier temps, nous avons assisté à la présentation d'une étude intitulée « Circonstances entourant le décrochage scolaire des filles et des garçons de Montréal et de régions avoisinantes » de Véronique Dupéré en collaboration avec Laurence Savoie. Cette étude a mis en lumière les facteurs de risque au décrochage qui affectent davantage les filles, dans une perspective de mieux soutenir leur persévérance scolaire. Les résultats de l'étude démontrent qu'il existe effectivement une différence entre les enjeux qui poussent les filles à décrocher et ceux qui poussent les garçons à quitter les bancs d'école. Chez les filles, on observe notamment que les causes sont davantage liées à des questions d'ordre relationnel, par exemple des difficultés avec la famille, avec les amis ou encore dans les relations amoureuses.

Par la suite, un panel composé de quatre (4) personnes, dont Johanne Bertrand de la FAE, a exposé différentes facettes du décrochage scolaire chez les filles. La question du parcours scolaire des filles issues de l'immigration a aussi été abordée ainsi que l'importance de la socialisation pour favoriser l'égalité entre les sexes en milieu scolaire.

Enfin, nous avons pris part à des discussions de groupe pour réfléchir à des pistes de prévention au décrochage scolaire chez les filles. L'échange entre gens passionnés provenant de milieux divers s'est avéré très enrichissant. L'importance de créer des partenariats entre les différentes instances qui influencent les parcours scolaires et professionnels des jeunes filles et d'exposer celles-ci à des personnes-ressources pour créer des liens significatifs sont des éléments qui, entre autres, nous ont inspirés.

Pour conclure, nous vous invitons à visionner une courte vidéo brochant le portrait de trois (3) jeunes filles qui partagent leur expérience scolaire et à télécharger le guide *Persévérer dans l'égalité* du RRM portant sur l'égalité filles-garçons et la persévérance scolaire.

<https://www.youtube.com/watch?v=5ulomBgDf1E>

<http://www.reseautreussitemontreal.ca/perseverer-dans-legalite/>

➔ MOBILISATION
suite de la page 1



SAMEDI 28 AVRIL 2018

Départ de la marche à
13 h 30

Parc olympique
Coin Pierre-de-Coubertin
et Pie IX / Métro Pie-IX

qu'équipe-enseignante. La consultation SEOM prendra fin un mois plus tard, soit le vendredi 11 mai.

Votre équipe syndicale dispose de toute l'information nécessaire pour cette consultation. Nous comptons sur votre participation massive!

Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)

Le 3 avril dernier, le conseil des Commissaires lançait une consultation sur le PEVR de la CSMB, dont l'entrée en vigueur est prévue le 1^{er} juillet prochain. Il s'agit d'une consultation fort importante, puisque le PEVR déterminera les grandes orientations de la Commission scolaire pour les quatre prochaines années. Chaque établissement devra par la suite élaborer son projet éducatif en tenant compte du PEVR. Il ne s'agit donc pas d'un document anodin!

Le 11 avril, les personnes déléguées ont pris connaissance du projet soumis à la consultation. Le SEOM a besoin de votre opinion afin de rédiger un avis qui reflète le mieux possible les préoccupations et volontés du plus grand nombre. Une rencontre syndicale devrait s'organiser dans chaque milieu pour réfléchir sur votre position en tant

Assurance collective - Consultation 2018

Comme elle l'a fait en 2009 et en 2013, la FAE ouvre une période de consultation sur le régime d'assurance. Ainsi, la Fédération peut s'assurer que les couvertures conviennent toujours aux besoins des membres et déterminer s'il convient de modifier certaines dispositions de notre contrat d'assurance. Pour ce faire, nous vous invitons à remplir un questionnaire électronique.

Toute la documentation nécessaire vous parviendra dans les prochains jours. La consultation se déroulera du 23 avril au 19 mai 2018. Votre participation est très importante, car les modifications qui seront mises en place toucheront l'ensemble des membres. Le Conseil fédératif prendra des décisions à la lumière des réponses et commentaires obtenus.



La version 2018 du portfolio de l'APRFAE est maintenant disponible!

L'Association de personnes retraitées de la FAE met un portfolio de documents à votre disposition. Celui-ci est conçu pour les personnes qui ont décidé de prendre leur retraite durant l'année en cours.

Le portfolio contient de l'information préalable à la prise de votre retraite ainsi que des rappels importants concernant notamment les délais prescrits pour adhérer au régime public d'assurance médicaments de la RAMQ (Régie de l'assurance maladie du Québec) et à l'assurance maladie complémentaire, ainsi qu'à l'assurance-vie pour les personnes retraitées.

De plus, vous y trouverez des renseignements sur l'Association de personnes retraitées de la FAE.

Comment se le procurer :

- ◆ La version papier est disponible auprès du syndicat. Pour des raisons écologiques et économiques, cette version est distribuée en quantité limitée et elle a été conçue particulièrement pour les personnes qui n'ont pas accès à la version électronique.
- ◆ On peut obtenir la version électronique du portfolio de trois façons :
 - En faisant directement la demande à l'adresse courriel : retraites@aprfae.ca;
 - En remplissant une demande en ligne. Vous n'avez qu'à cliquer sur l'onglet « [Pour nous joindre](#) » qui se trouve à la page d'accueil du site Web de l'APRFAE;
 - En téléphonant au secrétariat de l'Association au (514) 666-6969.

Le journal **Syndicalement vôtre** est réalisé par le Syndicat de l'Enseignement de l'Ouest de Montréal (SEOM). Tiré à 4 100 exemplaires, il est distribué à toutes les enseignantes et les enseignants de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys.

Conception graphique, mise en page et révision de textes : **Jean-Philippe Viau et Chantal Harvey.**